

LABORATOIRES ROCHEX	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	MA FOR 03 Version : D
------------------------	------------------------------	--------------------------

CONFORMEMENT AU REGLEMENT CE N° 1907/2006 (REACH)

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE**

**DUOFLOR**  
Epicenza

**DESODORISANT**  
**D'AMBIANCE**

**Laboratoires ROCHEX**

BP. 263 - 74106 ANNEMASSE Cx  
 ☎ 04 50 37 49 54 - Fax 04 50 87 21 10  
 fds@laboratoires-rochex.fr  
 N° ORFILA (INRS) : +33 (0)1.45.42.59.59

N° de téléphone d'appel d'urgence

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 Classification de la substance ou du mélange :**

**Conformément au règlement CE n°1272/2008 et ses adaptations :** Aquatic chronic 3 - H412 nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**2.2 Eléments d'étiquetage :**

**Conformément au règlement CE n°1272/2008 et ses adaptations :** Aucun élément d'étiquetage

**Mention d'avertissement :** aucune

Contient de l'Hexyl salicylate, du Cis-4-(isopropyl)cyclohexanemethanol. Peut produire une réaction allergique

**Mentions de danger :**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**Conseils de prudence**

Tenir hors de la portée des enfants  
 Eviter le rejet dans l'environnement

**3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Composants	N° CE N° CAS N°Enr. REACH	Teneur (%p/p) dans la préparation	Classement CLP
1,3,4,6,7,8-Hexahydro- 4,6,6,7,8,8-Hexaméthylin- Déno[5,6-C]Pyrane	214-946-9 1222-05-5 01-9119488227-29	< 2,5 %	Aquatic acute 1-H400 Aquatic chronic 1-H410
Hexyl salicylate	228-408-6 6259-76-3 01-2119638275-36	< 2,5 %	Skin irrit.2-H315 Skin sens.1-H317 Eye irrit.2-H319 Aquatic acute 1-H400 Aquatic chronic 1-H410
Cis-4- (isopropyl)cyclohexanemethanol	237-539-8 13828-37-0 Non applicable	< 2,5 %	Skin sens.1-H317

Pour le texte intégral des phrases H, voir le paragraphe 16

- (1) Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
- (2) Substance avec une limite d'exposition au poste de travail
- (3) Substances PBT
- (4) Substance vPvB

**4. PREMIERS SECOURS**

**Remarques générales :** D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne.

**Après inhalation :**

Peu probable. En cas de malaise, transporter le patient à l'air libre.

**Après contact avec la peau :**

Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau

LABORATOIRES ROCHEX	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	MA FOR 03 Version : D
------------------------	-------------------------------------	--------------------------

avec de l'eau. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux :** Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

**Après ingestion :** Ne pas faire vomir. Si la personne est consciente, rincer la bouche et appeler immédiatement un médecin.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction et/ou dangers spécifiques :** Non concerné – Produit ininflammable.

**Équipement spécial pour les intervenants :** Aucune mesure particulière n'est requise.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles :** Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8

**Précautions pour la protection de l'environnement :** Ne pas rejeter le produit pur. Élimination des déchets selon réglementation en vigueur.

**Méthodes de nettoyage :** Récupérer le produit puis neutralisation par une base faible. Dilution à l'eau puis rinçage.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Précautions à prendre pour la manipulation:** La manipulation du produit ne requiert pas de mesures de précaution spéciale.

**Conditions de stockage :** Tenir les emballages hermétiquement fermés. Stocker dans un endroit sec, frais, bien ventilé et à l'abri de la lumière à des températures comprises entre 5°C et 25°C.

**Matière (s) incompatible (s) :** Sans objet

**Matériaux d'emballage ou de flaconnage :** De même nature que celui d'origine (polyéthylène)

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Composants présentant des valeurs limites d'exposition:** Le produit ne contient aucun composant avec des valeurs limites à respecter.

**Mesures d'ordre technique :** Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

**Équipement de protection individuelle :**

- Protection respiratoire** Aucune mesure n'est requise dans les conditions normales d'utilisation
- Protection des mains** Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongée, une protection de la peau peut être nécessaire (gants usage unique).
- Protection des yeux** Aucune mesure particulière n'est requise dans les conditions normales d'utilisation
- Protection de la peau** Aucune mesure particulière n'est requise dans les conditions normales d'utilisation

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État physique :** Liquide

**Couleur :** Incolore

**Odeur :** Épicé

**pH à 20°C : Pur :** 7 ± 0,5 à 20°C

**Point/intervalle de fusion** Non applicable

**Point d'éclair :** Non applicable

**Inflammabilité (solide, gaz)** Ininflammable

**Température d'auto-inflammabilité :** Non applicable

**Dangers d'explosion :** Non applicable

**Propriétés comburantes :** Non applicable

**Pression de vapeur :** Non applicable

**Densité à 20°C :** 1,01 ± 0,02 g/cm<sup>3</sup> à 20 °C

**Solubilité :** Soluble

## 10. STABILITE ET REACTIVITE :

LABORATOIRES ROCHEX	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	MA FOR 03 Version : D
------------------------	-------------------------------------	--------------------------

**Conditions à éviter :** La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

**Matières à éviter :** Sans objet.

**Produits de décomposition dangereux :** Sans objet, en cas d'usage et de stockage conforme.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

### 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.  
 Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eaux sous forme non dilué ou en grande quantité doit être évité.  
 Les tensioactifs contenus dans cette formulation sont biodégradables conformément au Règlement CE N°648/2004.

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

**Produit :** Ne pas déverser dans les égouts, ni dans les cours d'eau. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux législations en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

**Emballages souillés :** Vider complètement le récipient. Conserver la (les) étiquette(s) sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

**Codes déchets :** 20 01 29\* (si l'emballage n'est pas vide)  
 15 01 02 emballages en matières plastiques (si l'emballage est vide et rincé)

**Pour information : le code déchet est donné à titre indicatif. Le code déchet doit être attribué par l'utilisateur selon l'application du produit**  
 20 = déchets municipaux (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations) y compris les fractions collectées séparément

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.  
 Désignation réglementaire : non classé

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### *15.1 Réglementation / législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement*

**-Dispositions particulières :**  
 Aucune

**-Etiquetage des détergents (Règlement n° 907/2006 modifiant le règlement CE n° 648/2004)**  
 Parfum

Fragrances allergisantes : Limonène (n° CAS 5989-27-5), Linalool (n° CAS 78-70-6), Hexyl Cinnamal (n° CAS 101-86-0), Hydroxycitronellal (n° CAS 107-75-5), Geraniol (n° CAS 106-24-1)

**-Enregistrement selon le règlement CE 1907/2006 (REACH) :**

Ce produit est un mélange ; il n'est donc pas concerné par le pré-enregistrement et l'enregistrement. Toutefois, nous confirmons que toutes les substances utilisées dans ce mélange ont bien été enregistrées ou sont en cours d'enregistrement par nos fournisseurs.

#### *15.2 Evaluation de la sécurité chimique :*

Aucune donnée n'est disponible

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

LABORATOIRES ROCHEX	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	MA FOR 03 Version : D
------------------------	-------------------------------------	--------------------------

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.  
L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison des textes que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

**Paragraphe modifié :** §2, 3, 15, 16

**Libellé des phrases H figurant au paragraphe 3**

H315 Provoque une irritation cutanée  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

**Autres infos :**

- Produit réservé à un usage professionnel

Adelya, Terre d'Hygiène